

Fiche descriptive sur les zones humides Ramsar (FDR)

Catégories approuvées dans la Recommandation 4.7 modifiée par la Résolution VIII.13 de la Conférence des Parties contractantes

1. Nom et adresse du rédacteur de la FDR:

M. le Directeur Général
Direction Générale des Forêts (DGF)
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis
Tunisie

Tél : 00.216.71.891497
Fax : 00.216.71.794107
Email : abdelhamidkarem@yahoo.fr

USAGE INTERNE SEULEMENT

J	M	A							
---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

Date d'inscription

Numéro de référence du site

2. Date à laquelle la FDR a été remplie :

janvier 2007

3. Pays:

Tunisie

4. Nom du site Ramsar:

Lagune de Ghar el Melh et Delta de la Mejerda.

5. Carte du site incluse :

Voir annexe III de la *Note explicative et mode d'emploi* pour des orientations précises sur la fourniture de cartes appropriées.

a) copie imprimée (nécessaire pour inscription du site sur la Liste de Ramsar): **oui**

b) format numérique (électronique) (optionnel): **oui**

6. Coordonnées géographiques (latitude/longitude):

37°06'N, 10°11'E

7. Localisation générale:

Indiquer dans quelle partie du pays et dans quelle(s) grande(s) région(s) administrative(s) elle se trouve ainsi que la localisation de la grande ville la plus proche.

Nord du pays, zone côtière du Golfe de Tunis, au sud du Jebel Nadour et de la péninsule de Sidi Ali El Mekki ; zone située en partie dans le gouvernorat de Bizerte, et en partie dans celui d'Ariana, à une distance de 40 kilomètres de la ville de Bizerte (114.371 habitants en 2004) et à 50 kilomètres et la capitale, Tunis (728.453 habitants en 2004), et à l'est des principales routes qui relient ces deux villes. La petite ville de Ghar el Melh (5.018 habitants en 2004) est située au centre du site Ramsar.

8. Élévation: (moyenne et/ou max. & min.)

La plus grande partie du site est au niveau de la mer.
La partie basse du Jebel Nadour, altitude maximale de ca.
200 mètres, est comprise dans le site.

9. Superficie: (en hectares)

10.168 hectares
(ca 7.000 ha Bizerte ; ca. 3.168 ha
Ariana)

10. Brève description:

Bref paragraphe résumant les principales caractéristiques écologiques et l'importance de la zone humide.

Ancienne baie de mer, presque totalement comblée de nos jours par les sédiments de l'oued Mejerda, cette zone humide très complexe et très dynamique comprend le delta du fleuve le plus important du nord tunisien, une grande lagune riche en poissons, des lagunes secondaires et des plaines alluviales.

Il y a trois mille ans, les eaux du Golfe d'Utique pénétraient très loin (à une profondeur d'une trentaine de kilomètres) dans ce qui est aujourd'hui la plaine côtière. A l'époque romaine, Utique, dont les ruines sont situées aujourd'hui à 20 kilomètres de la mer, était un des principaux ports. L'oued Mejerda, un des rares cours d'eau de la Tunisie qui coule toute l'année, et dont la source se trouve dans l'est algérien, est une rivière torrentielle qui, pendant son cours de plus de 200 kilomètres depuis sa source jusqu'à la mer, charrie d'énormes quantités de sédiments. Jusqu'à un passé très récent, ces sédiments ont été déposés à l'embouchure de l'oued et ont créé un delta classique « en patte d'oiseau ». Les courants marins ont créé, de chaque côté du delta, de longues plages sableuses, derrière lesquelles s'est formé, au nord du delta, la lagune de Ghar el Melh. Au cours des cinquante dernières années, la Mejerda a connu de grands changements : les eaux du fleuve ont été détournées par l'action de l'homme dans des canaux subsidiaires pour maîtriser les crues ; et une série de grands barrages a été construite sur le fleuve et ses affluents, ce qui diminue l'apport de sédiments et minimise le risque de crues (sans éliminer complètement ce risque, comme on a pu constater pendant les fortes pluies de l'hiver 2002/03).

L'importance du site repose d'une part sur le fait que les grands deltas (à part celui du Nil !) sont rares au sud de la Méditerranée, et d'autre part sur la présence d'une grande lagune, riche en poissons. Les péripéties des activités humaines, pendant les périodes romaine, andalouse et turque, reflètent cette longue évolution naturelle.

La description du site ci-dessous s'appuie en grande partie sur la thèse de doctorat de Romdhane (1985).

11. Critères Ramsar:

Encercler ou souligner chaque Critère justifiant l'inscription de ce site Ramsar. Voir annexe II de la *Note explicative et mode d'emploi* pour les Critères et les orientations sur leur application (adoptés dans la Résolution VII.11).

1 • 3 • 4 • 6 • 8

12. Justification des Critères mentionnés dans la rubrique 11 ci-dessus:

Justifier chaque Critère l'un après l'autre, en indiquant clairement à quel Critère s'applique la justification (voir annexe II pour des orientations sur les formes acceptables de justification).

Critère 1

Le site remplit pleinement le Critère 1 car, d'une part, le delta de la Mejerda est un exemple d'un delta de grand fleuve, type de zone humide rare dans le sud de la Méditerranée ; et d'autre part, la lagune de Ghar el Melh est un exemple représentatif des grandes lagunes en communication avec la mer, type de zone humide caractéristique des côtes méditerranéennes.

Critère 3

La faune benthique de la lagune comporte 84 espèces, les mollusques étant le mieux représentés avec 47 espèces et les crustacés avec 19. La lagune héberge également une riche faune de poissons comprenant 45 espèces qui appartiennent à 26 familles. Elle apporte ainsi une importante contribution au maintien de la diversité biologique de la région.

Critère 4

Le site se qualifie également selon le Critère 4, car il abrite de nombreux oiseaux à un stade critique de leur cycle de vie : en effet il fournit à de nombreux oiseaux d'eau un lieu d'hivernage (notamment les canards de surface comme le canard siffleur *Anas penelope*, la sarcelle d'hiver *A. crecca*, le canard pilet *A. acuta* et le canard souchet *A. clypeata*) et à d'autres un lieu de nidification (par exemple des limicoles comme l'échasse blanche *Himantopus himantopus*, le gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus*, ou la glaréole à collier *Glareola pratincola*).

Critère 6

Le site remplit le Critère 6, car il héberge habituellement des effectifs importants de glaréole à collier *Glareola pratincola*, qui dépassent largement le seuil de 1% (seuil 1% = 190 individus) de la population en saison de nidification, pour atteindre une moyenne de 200 couples nicheurs (Isenmann *et al* (2005)). (NB : Les résultats nationaux des recensements hivernaux d'oiseaux d'eau, organisés en Tunisie depuis les années 1960 et coordonnés au niveau international par Wetlands International, n'ont été analysés en détail, ni publiés jusqu'à présent ; pour exploiter le critère d'1%, il faut donc se servir des données d'Isenmann *et al* (2005) et des observations non publiées de l'Association des Amis des Oiseaux – AAO – et de M. Smart).

Critère 8

Enfin il se qualifie sous le Critère 8, car il sert de source d'alimentation importante pour les poissons migrateurs, surtout en période hivernale. La lagune de Ghar el Melh fournit à de très nombreux poissons migrateurs un lieu où ils peuvent se nourrir et grandir en hiver, avant de rejoindre la mer pour se reproduire. Ces organismes effectuent des déplacements entre la lagune et la mer ; les entrées et sorties constituent un phénomène complexe et continu. Les entrées de recrutement se déroulent en principe de la fin d'automne jusqu'au début du printemps dans la majorité des lagunes méditerranéennes. Quant à la sortie, liée en générale à la reproduction, elle est spectaculaire et concrétisée par la baisse ou la disparition des espèces dans les captures.

13. Biogéographie (information requise lorsque les Critères 1 et/ou 3 et/ou certains points du Critère 2 s'appliquent au site à inscrire):

Nommer la région biogéographique où se trouve le site Ramsar et indiquer le système de régionalisation biogéographique appliqué.

a) région biogéographique: Paléarctique occidental

b) système de régionalisation biogéographique (citer la référence): Méditerranée - Afrique du Nord

14. Caractéristiques physiques du site:

Décrire, le cas échéant, la géologie, la géomorphologie; les origines - naturelles ou artificielles; l'hydrologie; le type de sol; la qualité de l'eau; la profondeur et la permanence de l'eau; les fluctuations du niveau de l'eau; les variations dues aux marées; la zone en aval; le climat général; etc.

Toute la région créée par des alluvions de la Mejerda est une zone de subsidence récente. Les alluvions charriées par le fleuve ont comblé l'ancien Golfe d'Utique, (la surface gagnée sur la mer est actuellement de 300 km²), et ont créé le delta et les plaines avoisinantes.

Le débit de la Mejerda varie entre 1,2 et 1.200 m³ par seconde. Ces eaux peuvent se charger en moyenne de 30 gm/litre de matière en suspension. Autrefois, le principal cours de la Mejerda passait par le centre du site. Ce cours existe toujours et peut transporter de grandes quantités d'eau et de sédiments en temps de crue (surtout en hiver), mais le cours principal du fleuve a été dévié et le gros de son débit passe désormais dans un nouveau cours canalisé, situé au sud du delta historique, et qui forme la limite sud de site Ramsar. La construction de barrages dans la haute et moyenne vallée a réduit considérablement le débit et l'apport d'alluvions à l'embouchure.

Au nord de l'ancien cours de la Mejerda, la lagune de Ghar el Melh est abritée par une péninsule rocheuse calcaire. La partie la plus basse de la montagne (Jebel Nadour) est comprise dans le site car elle fait partie du bassin versant et abrite la ville historique de Ghar el Melh.

La lagune se compose de trois plans d'eau : la lagune principale, celle de Sidi Ali el Mekki et la Sebkhel el Ouafi, cette dernière située entre la lagune principale et le cours de la Mejerda. La lagune communique avec la mer à travers trois « graus » dans le cordon littoral ; dans sa partie continentale à l'ouest elle est alimentée par quatre oueds à régime intermittent, dont l'oued Charchara. Au cours des siècles, la lagune est devenue progressivement moins profonde ; si la profondeur au XVII^{ème} siècle atteignait entre 9 et 15 mètres, elle n'est plus aujourd'hui que de 1,5 mètres ; le problème de l'accès de la lagune depuis la mer est déjà signalé à la fin du XVIII^{ème} siècle, et de nombreux draguages ont eu lieu depuis le XIX^{ème} siècle. La salinité de la lagune est proche de celle de la mer ; la marée ne joue pratiquement aucun rôle : variation de niveau de seulement 14 cm ; l'effet du vent est nettement plus important.

Les températures moyennes les plus basses sont de l'ordre de 9° à 11° en janvier/février et les plus élevés de 31° à 36° en juillet/août. La pluviométrie annuelle moyenne est de 576mm, la saison de précipitations s'étendant d'octobre à avril avec un maximum en janvier. Le vent dominant est du nord-ouest.

15. Caractéristiques physiques du bassin versant:

Décrire la superficie, les caractéristiques géologiques et géomorphologiques générales, les types de sols principaux et les principales formes d'utilisation des sols, et le climat (y compris le type climatique).

La superficie de l'énorme bassin versant de la Mejerda atteint 23.500 kms². Le fleuve draine une vaste zone qui s'étend jusqu'en Algérie et où la précipitation annuelle moyenne dépasse 1.000 mm en certains endroits. La maîtrise des eaux de la Mejerda est à la base de la stratégie nationale de l'approvisionnement en eau, d'où la construction d'une série de barrages importants dans la haute et moyenne vallée. La zone immédiatement en amont du delta est une région agricole importante, gérée jusqu'à un passé récent par l'Office de Mise en Valeur de la Vallée de la Mejerda.

La géomorphologie du bassin versant immédiatement en amont du site Ramsar est caractérisée par des alluvions charriées par l'oued Mejerda lors de ses crues.

16. Valeurs hydrologiques:

Décrire les fonctions et valeurs de la zone humide du point de vue de la recharge de l'eau souterraine, de la maîtrise des crues, du captage des sédiments, de la stabilisation des rives; etc.

La zone en question sert, du point de vue hydrologique, surtout à l'absorption des crues et au captage des sédiments ; il a si bien réussi dans ce domaine que le Golfe d'Utique a été totalement comblé en l'espace de trois mille ans. Les apports de la Mejerda doivent également contribuer à la recharge de la nappe souterraine dans la basse vallée de la Mejerda.

17. Types de zones humides

a) présence:

Encercler ou souligner les codes correspondants aux types de zones humides du «Système de classification des types de zones humides» Ramsar présents dans le site Ramsar. Les descriptions des codes correspondants aux types de zones humides figurent dans l'annexe I à la *Note explicative et mode d'emploi*.

Zones humides marines/côtières

D: **Rivages marins rocheux**; y compris îles rocheuses, falaises marines.

E: **Rivages de sable fin, grossier ou de galets**; y compris bancs et langues de sable, îlots sableux, systèmes dunaires et dépressions intradunales humides.

F: **Eaux d'estuaires**; eaux permanentes des estuaires et systèmes deltaïques estuariens.

J: **Lagunes côtières saumâtres/salées**; y compris lagunes saumâtres à salées reliées à la mer par un chenal relativement étroit au moins.

b) dominance:

Énumérer les types de zones humides identifiés sous a) ci-dessus par ordre de dominance (par superficie) dans le site Ramsar, en commençant par le type de zone humide qui a la plus grande superficie.

F : 50% Comprend les eaux de mer peu profondes, l'ancien cours du fleuve, les zones deltaïques au sud du cours de l'oued, ainsi que la colline et les terrains agricoles au nord du site.

J : 35% Composé essentiellement de la Lagune de Ghar el Melh, qui couvre une superficie de quelques 3.643 hectares.

D : 10% Comprend les flancs du Jebel Nadoura et les cotes rocheuses au pied de la montagne.

E : 5% Comprend le mince filet de plage sableuse qui sépare la mer de la lagune et de la zone deltaïque, depuis Ras et Tarf (Cap Ghar el Melh) au nord, jusqu'au nouveau cours de la Mejerda (oued el Hmadha) au sud.

18. Caractéristiques écologiques générales:

Préciser la description, s'il y a lieu, des principaux habitats, types de végétation, communautés végétales et animales présents dans le site Ramsar.

Le milieu lagunaire est caractérisé par des eaux peu profondes (maximum de deux mètres près des graus, en général beaucoup moins profondes), en contact permanent avec la mer, et avec une flore de phanérogames et d'algues ; la faune benthique de la lagune comporte 84 espèces, les mollusques étant le mieux représentés avec 47 espèces et les crustacés avec 19. Cette situation reflète bien la situation de ce plan d'eau qui, différent des lacs d'Ichkeul (de nature continentale) et de Bizerte (de nature marine), est nettement euryhaline. La lagune héberge également une riche faune de poissons comprenant 45 espèces qui appartiennent à 26 familles.

En bordure des lagunes (surtout dans la partie sud entre la lagune et l'ancien cours de l'oued) on trouve des vasières et sur les terres stabilisées une végétation halophile de *Salicornia* et d'*Arthrocnemum*. Cette zone accueille également des oiseaux d'eau (canards de surface en hiver et différentes espèces de limicoles tout au long de l'année), mais elle est plutôt difficile d'accès et a été peu prospectée ces dernières années par les ornithologues.

Au sud de l'ancien cours de la Mejerda se trouve de nouveau une zone de petites lagunes, de prairies inondables et de sansouires. D'ailleurs le nouveau cours de la Mejerda est connu sous le nom d'oued el Hmadha, c'est-à-dire, « la rivière des salicornes ». Ces plaines, qui deviennent très sèches en été, offrent des lieux de nidification à la glaréole à collier *Glareola pratincola*.

19. Flore remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Dans la lagune les phanérogames étaient surtout représentées pendant les années 1980 par *Zostera nana* et *Z. marina*, qui formaient des herbiers recouvrant la majeure partie de la lagune, à partir des profondeurs de 50 cm ; depuis, *Ruppia maritima* semble avoir remplacé *Zostera nana*, peut-être à cause de la diminution des crues de la Mejerda. Les algues appartiennent uniquement à la classe des Chlorophycées, représentés par un petit nombre d'espèces. Près des sources et des débouchés des oueds, on observe la présence de *Phragmites*, indicateur d'eau douce. On reconnaît dans la lagune sept zonations différentes selon l'importance des espèces constituant la couverture végétale : zone d'herbier à zostères (ou de nos jours plutôt *Ruppia*) ; zone d'herbier à zostères/*Ruppia* et de pelouse de caulerpes ; zone de pelouse de caulerpes et de zostères/*Ruppia* ; zones d'algues filamenteuses et d'ulves ; zone d'algues filamenteuses et d'acetabulaires ; zone d'accumulation d'algues et phanérogames en décomposition ; zone dépourvue de végétation dans les lieux rendus instables par le courant.

La végétation terrestre autour de la lagune est dominée par des plantes halophiles à base de salicornes *Salicornia* sp. Les dunes côtières ont une végétation typique de zones sablonneuses. Dans les vieux cours de la Mejerda et les canaux de drainage, on trouve de belles poussées de roseaux *Phragmites australis*.

20. Faune remarquable:

Fournir des informations supplémentaires sur des espèces particulières et les raisons pour lesquelles elles sont remarquables (en complétant si nécessaire l'information fournie au point 12. Justifier l'application des Critères en indiquant, par exemple, les espèces/communautés qui sont uniques, rares, en danger ou importantes du point de vue biogéographique, etc., en fournissant des données de recensement. *Ne pas ajouter ici de liste taxonomique des espèces présentes – Cette liste peut être fournie en tant qu'information complémentaire à la FDR.*

Parmi les poissons, on distingue 13 espèces sédentaires, qui passent donc la totalité de leur cycle dans la lagune ; il s'agit d'espèces de petite taille, sans valeur commerciale. Les poissons migrateurs forment le groupe le plus important : il s'agit d'espèces ayant une valeur commerciale, comme les mullets *Mugil* et *Liza* sp, l'anguille *Anguilla anguilla*, la daurade *Sparus aurata* et le sole *Solea vulgaris* ; deux mollusques, ayant une valeur commerciale, la seiche *Sepia officinalis* et le poulpe *Octopus vulgaris*, appartiennent aussi à la faune migratrice. La crevette royale *Penaeus kerathurus*, espèce migratrice elle aussi, n'est plus signalée dans les statistiques de capture, peut-être à cause des changements du milieu depuis que la Mejerda ne déborde plus dans la lagune.

Au cours des années 1960 et 1970 les effectifs de canards hivernants au sud de la lagune de Ghar el Melh et aux alentours du delta dépassaient régulièrement les 20.000 individus ; il se peut que le site remplisse le Critère 5 aussi, mais les données récentes font défaut. Ras et Tarf (Cap Ghar el Melh), qui forme l'extrémité occidentale du Golfe de Tunis, semble servir de lieu de départ pour les oiseaux migrateurs transméditerranéens (et notamment pour les rapaces) au printemps, tout comme la pointe du Cap Bon qui forme l'autre extrémité ; mais cette éventualité n'a été que très peu étudiée. Le site ne figure pas parmi les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO/IBA) de BirdLife International, quoiqu'il semble le mériter.

21. Valeurs sociales et culturelles:

Par exemple, production halieutique, foresterie, importance religieuse, sites archéologiques, relations sociales avec la zone humide, etc. Etablir la distinction entre l'importance historique/archéologique/religieuse et les valeurs socio-économiques actuelles.

La main de l'histoire a laissé de fortes empreintes sur la région. Les ruines du port romain d'Utique, lieu stratégique importante dans son temps, sont à quelques kilomètres en amont ; la petite ville de Kalaat El Andalous (« forteresse des andalous ») maintient, par son emplacement de ville fortifiée en haut d'une falaise (autrefois un îlot du Golfe d'Utique), le souvenir du renvoi des morisques d'Andalousie au début du XVII^{ème} siècle. Et avant tout, la ville pittoresque de Ghar al Melh, en bordure nord de sa lagune, rappelle la période faste du XVII^{ème} au XVIII^{ème} siècle, quand la ville était le principal arsenal des Beys de Tunis et leur flotte militaire y passait l'hiver. La ville fut créée en 1638 afin de créer un point de ralliement proche de la capitale pour les vaisseaux à fort tirant d'eau, auxquels le port de Bizerte était inaccessible ; le port artificiel, l'arsenal et les trois forts de ceinture constituent un complexe architectural des plus complets, représentatifs de l'architecture militaire de la Tunisie ottomane ; les ouvrages défensifs de Ghar el Melh sont d'ailleurs l'œuvre d'architectes morisques, que le Dey de Tunis fit venir d'Alger. Ces monuments historiques, actuellement en voie de restauration, ont valu à la ville de figurer comme toile de fond dans de nombreux films historiques. Les habitants apprécient certainement la tradition et l'ambiance calme de leur ville, car ils ont repoussé lors d'une consultation populaire aux années 1980 une proposition déjà financée d'implantation d'un centre touristique avec 15.000 lits, préférant maintenir la pêche et l'agriculture traditionnelles. Actuellement des résidences secondaires de style modeste se développent aux alentours de la ville, surtout en bas de la montagne. Les plages, surtout celle de Sidi Ali el Mekki, connaissent une affluence croissante en été.

22. Régime foncier/propriété:

a) dans le site Ramsar:

La plupart du site appartient au domaine de l'état (Domaine Public Maritime). Les 951 hectares au flanc du Jebel Nadour appartiennent également au domaine de l'état et sont sous régime forestier. Les quelques 300 hectares de zones agricoles en bordure nord de la lagune sont en propriété privée, tout comme certaines parties de la ville de Ghar el Melh.

b) dans la région voisine:

La plupart des terrains agricoles en amont sont en propriété privée.

23. Occupation actuelle des sols (y compris l'eau):

a) dans le site Ramsar:

L'activité principale dans la zone Ramsar est la pêche lagunaire, pratiquée surtout par les habitants de Ghar el Melh. Autrefois, il y avait des bordigues situées dans les graus, pour attraper les poissons qui passaient entre la mer et la lagune, mais cette activité a cessé après les grandes crues de 1973. La pêche est pratiquée actuellement à partir de petits bateaux, en utilisant le « filet trémail », la palangre ou l'épervier. La pêche en mer est pratiquée à partir de grands bateaux qui partent des deux nouveaux ports de pêche construits récemment en dehors de la lagune, directement du côté de la mer, à Sidi Ali el Mekki et à Kalaat El Andalous.

Les terrains sous régime forestier aux flancs du Jebel Nadour sont des formations de maquis ; leur vocation est plutôt la conservation des sols que la production du bois.

Les activités de chasse sont fort réduites.

b) dans la région voisine /le bassin versant:

En amont du site Ramsar, la principale activité est l'agriculture, surtout céréalière.

24. Facteurs (passés, présents ou potentiels) défavorables affectant les caractéristiques écologiques du site, notamment les changements dans l'utilisation des sols (y compris l'eau) et les projets de développement:

a) dans le site Ramsar:

L'écosystème a connu un bouleversement profond au cours de dernier demi-siècle, du fait du changement du régime du fleuve, et surtout de la forte diminution des apports solides et de l'élimination presque complète des crues ; ceci a occasionné une diminution des apports d'eau douce et des sédiments. Pour sa part, la lagune a connu un processus de comblement graduel qui s'est étendu sur une période de plusieurs siècles. Il s'agit là de tendances à long terme, difficiles à contrôler.

La lagune de Ghar el Melh ne semble pas avoir souffert jusqu'à présent de l'arrivée - comme c'est déjà le cas pour Bahiret el Bibane, l'île de Djerba et les îles Kneiss - des espèces « lessepsiennes », c'est-à-dire les mollusques, poissons et crustacés originaires de la Mer Rouge, qui sont parvenues en Méditerranée à travers le canal de Suez.

En dehors de ces tendances à long terme, on ne connaît pas de facteurs défavorables dans l'immédiat, si ce n'est la possibilité d'apports de matières polluantes par l'oued Charchara, qui se déverse dans la partie continentale de la lagune principale.

Comme il est noté dans la section 23, la pêche dans la lagune est pratiquée par les habitants locaux à une échelle artisanale ; la surpêche ne représente donc pas un problème. De même, comme il est noté dans la section 21, les habitants de la région ont refusé une proposition de tourisme à grande échelle ; les actions de l'APAL (voir section 25) visent à contrôler les éventuels problèmes provoqués par l'afflux des visiteurs en été qui pratiquent la baignade sur la plage de Sidi Ali El Mekki.

b) dans la région voisine:

Aucun facteur défavorable notable connu ; les villes autour de la lagune étant peu peuplées les problèmes de pollution urbaine sont mineurs.

25. Mesures de conservation en vigueur:

Énumérer la catégorie et le statut juridique des aires protégées au plan national, y compris les relations aux limites du site Ramsar; les pratiques de gestion; mentionner s'il existe un plan de gestion approuvé officiellement et s'il est appliqué.

La zone humide ne bénéficie actuellement d'aucune mesure législative spécifique de protection des habitats, bien que le régime du domaine de l'état lui garantisse un contrôle des activités entreprises sur place. Elle ne figure pas non plus sur l'Arrêté du Ministre de l'Agriculture relatif à l'organisation de la chasse, comme zone où la chasse est interdite. La zone de Sidi Ali El Mekki figure parmi la vingtaine de zones sensibles, choisies par le Programme national de gestion de zones sensibles, lancé par le Ministère de l'Environnement en 1995 ; les zones sensibles sont définies comme « espaces qui caractérisent le patrimoine naturel national, présentant un ensemble d'éléments dans un écosystème fragile et constituant un paysage naturel remarquable, menacé par la dégradation ou l'utilisation irrationnel et soumis à une pression anthropique qui risque de les déstabiliser ».

26. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées:

Par exemple, un plan de gestion en préparation; une proposition officielle de création d'une aire légalement protégée, etc.

Le classement comme site Ramsar représente le premier pas vers des mesures de conservation législatives, et des actions concrètes sur le terrain.

Les études exécutées par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL) ont permis d'identifier, de caractériser et de proposer des solutions de gestion et d'aménagement d'espaces côtiers et marins étalés sur l'ensemble du littoral, et notamment pour 22 sites sensibles côtiers et marins. « Sidi Ali El Mekki » constitue un de ces 22 sites, d'ailleurs classé au niveau de vulnérabilité IV (« Vulnérabilité forte »); les 22 sites doivent être décrétés « zone sensible » (décret en préparation), ce qui implique la définition et l'exécution de plans détaillés et intégrés pour la gestion de ce secteur du site Ramsar.

Il y a de nombreuses associations à Ghar el Melh chargées de la restauration du patrimoine historique qui pourraient bien se pencher sur la conservation de la zone humide.

27. Recherche scientifique en cours et équipements:

Par exemple, expliquer les projets de recherche en cours, y compris la surveillance de la diversité biologique; indiquer s'il existe une station de recherche de terrain, etc.

Aucune activité de ce type à l'heure actuelle. La difficulté d'accès fait que même les recensements d'oiseaux d'eau hivernants font défaut.

28. Activités actuelles relatives à la communication, à l'éducation et à la sensibilisation du public (CESP) relatives au site ou bénéfiques au site:

Par exemple, centre d'accueil de visiteurs, tours d'observation et sentiers nature, brochures d'information, infrastructures d'accueil pour les écoles, etc.

Aucune activité ciblée vers la sensibilisation du public aux valeurs des zones humides pour le moment, mais on pourrait bien imaginer de telles activités, entreprises par les associations de sauvegarde de la ville de Ghar el Melh. Une des fiches signalétiques publiées fin 2005 par l'APAL sur les Sites Sensibles Littoraux de Tunisie est consacrée aux Sidi Ali El Mekki.

29. Loisirs et tourisme actuels:

Indiquer si la zone humide est utilisée à des fins de loisirs et/ou tourisme; mentionner le type, la fréquence et le nombre de visiteurs.

Pratiquement pas d'activités qui visent la zone humide, bien que la ville de Ghar el Melh se donne beaucoup de peine pour valoriser ses bâtiments historiques, pour lesquelles la lagune est une toile de fond essentielle.

30. Juridiction:

Indiquer la juridiction territoriale, par exemple état/région et fonctionnelle/sectorielle, par exemple ministère de l'Agriculture/ministère de l'Environnement, etc.

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Direction Générale des Forêts.

31. Autorité de gestion:

Fournir le nom et l'adresse du bureau, de l'organisme, de l'organisation directement responsable de la gestion de la zone humide. Dans la mesure du possible, fournir aussi le nom du poste et/ou de la personne ou des personnes responsables pour la zone humide.

- Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL)
2 rue Mohamed Rachid Ridha
1002 Tunis Belvédère

Tél : 00.216.71.840177

- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Direction Générale des Forêts, Tunis, représenté à l'échelle régionale par

Commissariat régional du développement agricole (CRDA)
Arrondissement des Forêts
Conservateur du site Ramsar de Ghar el Melh
Bizerte
Gouvernorat de Bizerte
Tunisie
Tél : 00.216.72.431.438

Commissariat régional du développement agricole (CRDA)
Arrondissement des Forêts
Conservateur du site Ramsar du Delta de la Mejerda
Ariana
Gouvernorat d'Ariana
Tunisie
Tél : 00.216.71.562.400

32. Références bibliographiques:

Références scientifiques et techniques seulement. Si un système de régionalisation biogéographique est appliqué (voir 13 ci-dessus), veuillez indiquer la référence complète de ce système.

Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral - APAL (2005) : *Sites Sensibles Littoraux de Tunisie : Sidi Ali El Mekki*. Série de 22 Fiches signalétiques.

Hughes J M R, F Ayache, G E Hollis, F Maamouri, C Avis, C Giansante & J R Thompson (1996) : *Inventaire préliminaire des zones humides tunisiennes*. Document préparé pour la Direction Générale des Forêts, et financé par la CEE (DG XII), le Bureau de Ramsar et l'US Fish and Wildlife Service. Unité de recherches sur les zones humides, Département de Géographie, University College London. 581 pp (sites 29, 36,39 & 39).

Isenmann P, T Gaultier, A El Hili, H Azafzaf, H Dlensi & M. Smart (2005) : *Oiseaux de Tunisie / Birds of Tunisia*. Société d'études ornithologiques de France, 600pp.

Romdhane M S (1985) : *Lagune de Ghar el Melh : Milieu, Peuplement, Exploitation*. Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Sciences de Tunis pour obtenir le grade de Docteur de Spécialité (3eme cycle de Biologie Marine), 245 pp.

Saadaoui A & N Djelloul : *Ghar el Melh : une ville portuaire tunisienne du XVIIe siècle*. Africa XV.

Wetlands International (2002): *Waterbird population estimates – Third Edition*. Wetlands International Global Series No. 12, Wageningen, The Netherlands.

Veuillez renvoyer à l'adresse suivante: Bureau de la Convention de Ramsar, rue Mauverney 28, CH-1196 Gland, Suisse

Téléphone: +41 22 999 0170 • Télécopie: +41 22 999 0169 • Courriel: ramsar@ramsar.org